

## Déclaration de la petite pêche artisanale française

Les océans et la pêche sont en crise, particulièrement en Europe. Près de 80% des stocks de poissons sont pleinement exploités ou surexploités. L'Union européenne réforme actuellement sa Politique Commune de la Pêche (PCP). Ce processus n'a lieu qu'une fois tous les dix ans. Il n'y a pas de temps à perdre ! Une réforme réussie peut mener à des océans pleins de vie, dans lesquels des stocks de poissons abondants constitueront une source durable de revenus pour le secteur de la pêche et pour les communautés littorales qui en dépendent. Ceci ne sera possible que si la PCP soutient nos pratiques de pêche durables.

Nous, patrons et marins de la petite pêche artisanale, pratiquons des marées courtes de moins de 24h, ce qui nous permet de maintenir un lien culturel, social et économique fort avec notre territoire.

Notre richesse réside dans notre diversité et notre polyvalence. Depuis des décennies, nous nous sommes adaptés aux spécificités de nos territoires de pêche en développant de multiples techniques et en ciblant différentes espèces. Nous respectons ainsi les rythmes biologiques des poissons au gré des saisons. Nous souhaitons préserver ces savoir-faire, conserver toute notre polyvalence et demeurer indépendant dans le choix de notre outil de travail.

Nos pratiques ont un faible impact sur l'environnement marin et n'occasionnent que très peu de rejets grâce à leur sélectivité. Nous utilisons essentiellement les arts dormants comme la ligne, le casier, le filet ou le piège ; et nous ne pratiquons les arts trainants, comme le chalut et les dragues à coquillages, que de façon saisonnière dans le cadre de notre polyvalence. Nous embarquons avec un maximum de trois marins, dont l'armateur, sur des bateaux de moins de 12 mètres.

Notre dépendance à nos zones de pêche et à la ressource nous conduit depuis longtemps à gérer notre territoire et à réguler notre effort de pêche afin de pérenniser notre activité.

Nous représentons près de la moitié des marins pêcheurs français et plus de 80 % des bateaux de pêche en France<sup>1</sup>. Au niveau européen, la pêche artisanale représente 65%<sup>2</sup> des emplois directs et 83%<sup>3</sup> de la flotte. Pourtant, notre voix n'est ni reconnue ni entendue par les décideurs politiques nationaux et européens. Il est temps d'inverser la tendance. La nouvelle PCP doit enfin reconnaître cette majorité et cesser de marginaliser la pêche artisanale.

C'est pourquoi nous, pêcheurs artisans :

- Déclarons notre attachement à la protection de notre environnement marin, condition nécessaire à la continuité de notre activité et donc à l'accès aux produits de la mer comme source d'alimentation.
- Reconnaissons que la PCP doit mettre fin à la course aux poissons et doit s'attacher à garantir une activité de pêche davantage orientée vers la qualité des produits.
- Reconnaissons qu'une diminution de l'effort de pêche est nécessaire au niveau européen, mais nous soulignons qu'elle ne doit pas se faire au détriment de ceux qui mettent en œuvre les pratiques les plus durables. Pêchons moins mais pêchons mieux !
- Nous nous opposons cependant aux concessions de pêche transférables (CPT), outil proposé par la Commission européenne, qui consiste à réguler la capacité de pêche uniquement par le marché. Ce système favorise l'accès aux ressources à ceux qui sont économiquement les plus forts et engendre la concentration des droits de pêche entre les mains de quelques

---

<sup>1</sup> Source : Alim'agri, chiffres janvier 2011, d'après données DPMA-DSI 2009.

<sup>2</sup> Séminaire DG mare sur la petite pêche côtière, 25 février 2010, Bruxelles

<sup>3</sup> La politique commune de la pêche en chiffres, Commission européenne, 2012

grandes entreprises de pêche. Nous refusons une privatisation de la mer et de ses ressources !

- Sommes néanmoins favorables à la construction d'une alternative aux CPT par la mise en place d'un régime d'accès à la ressource basé prioritairement sur des critères environnementaux, sociaux et territoriaux. L'attribution des droits de pêche doit se faire préférentiellement aux pêcheurs ayant des pratiques à faible impact sur les écosystèmes, un faible taux de rejet, un taux maximum d'emploi par kilo de poisson débarqué,...
- Demandons que la nouvelle PCP établisse et applique un protocole clair afin d'éviter les conflits entre différentes flottes visant les mêmes stocks ou partageant les mêmes zones de pêche. La priorité doit clairement être donnée aux petites unités dans la bande côtière jusqu'à 12 miles nautiques.
- Souhaitons que notre savoir-faire et nos connaissances empiriques soient mieux pris en compte, notamment à travers une collaboration renforcée avec le corps scientifique. Il est temps d'établir un cadre permettant aux pêcheurs, décideurs politiques, administrations, scientifiques, société civile, de définir ensemble les règles de gestion durable de la pêche et des autres activités maritimes sur les territoires de pêche, en appliquant le principe démocratique un homme = une voix. Cela pourra se faire à travers la mise en place de Comités de cogestion par territoire de pêche, sur le modèle des prud'homies méditerranéennes ou des Unités d'Exploitation et de Gestion Concertée.
- Nous sommes attachés à l'application stricte des réglementations et à un renforcement des moyens de contrôles étatiques et professionnels.

Nous sommes porteurs de solutions et avons la capacité de mettre un terme à la surpêche, aux pratiques de pêche destructrices et à permettre une utilisation juste et équitable des ressources halieutiques.

La surpêche n'est pas une fatalité ! Nous souhaitons plus que tout transmettre un océan sain à nos enfants.

**Nous appelons tous les pêcheurs se reconnaissant dans cette déclaration à se joindre à nous pour faire entendre la voix de la petite pêche artisanale en France.**

Premiers signataires :

Gwen Pennarun, pour l'association des ligneurs de la Pointe de Bretagne  
Frédéric Reste, Président du Syndicat des petits métiers du Languedoc-Roussillon  
Anne-Marie Vergez, Patron pêcheur du Nahikari de St Jean de Luz

Avec le soutien de Greenpeace France et du WWF France

**GREENPEACE**

